

**Certificat d'examen de type
n° F-04-J-1405 du 17/12/2004**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D090970-D17

**Cinémomètre SAGEM type MESTA 210
couplé à un dispositif POSITIVE type SVR 2000 – A2**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

FABRICANTS :

Société SAGEM – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15,
pour le cinémomètre type MESTA 210.

Société POSITIVE – 113 avenue Aristide Briand – 92160 ANTONY, pour le dispositif type
SVR 2000 – A2.

DEMANDEUR :

Société SAGEM – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat n° 03.00.251.007.1 du 29 octobre 2003 concernant le cinémomètre SAGEM type MESTA 210 couplé au dispositif POSITIVE type SVR 2000 - A, lequel est complété par les certificats n° F-03-J-477 du 18 décembre 2003 et n° F-04-J-548 du 9 juillet 2004, relatifs au MESTA 210 et les certificats n° F-04-J-564 du 21 juillet 2004 et n° F-04-J-678 du 29 juillet 2004, relatifs aux cinémomètres SAGEM types MESTA 210 et MESTA 208M couplés à un dispositif POSITIVE type SVR 2000 - A.

CARACTERISTIQUES :

Le dispositif POSITIVE type SVR 2000 – A2 couplé au cinémomètre SAGEM type MESTA 210 faisant l'objet du présent certificat diffère du type approuvé par les certificats précités par les éléments suivants :

- Le fonctionnement du cinémomètre SAGEM MESTA 210 couplé au dispositif de prise de vue POSITIVE type SVR 2000 – A2 n'est possible que dans une configuration fixe, installé à

l'intérieur d'une armoire prévue à cet effet, l'ensemble étant relié à un centre de maintenance ainsi qu'à un centre de traitement,

- L'interface de visualisation et de commande constituée d'un écran à cristaux liquides recouvert par une dalle tactile est supprimé. Désormais, les commandes du système sont réalisées par un paramétrage à distance effectué soit par le centre de maintenance, soit par le centre de traitement,
- L'ordre de déclenchement, délivré par le cinémomètre MESTA 210 au SVR 2000 – A2, donne lieu à deux prises de vues successives séparées dans le temps d'un délai non plus de 20 ms, mais de 52 ms,
- Le dispositif comportant deux générateurs de flashes lumineux est remplacé par un seul générateur délivrant deux éclairs lumineux successifs à chaque déclenchement,
- L'objectif du dispositif de prise de vue est à focale fixe,
- Le logiciel SVR SA – A version 3.0 est une tâche de fond du système d'exploitation Microsoft Windows 2000 Professionnel® ou Windows XP Professionnel®. Le logiciel SVR SA – A version 3.0 ne nécessite pas d'ouverture de session « utilisateur »,
- La mise à jour périodique de l'horloge interne du SVR 2000 – A2 se fait via le centre national de traitement. Le récepteur radio est supprimé,
- Le raccordement à un centre de maintenance ou au centre national de traitement permet :
 - § d'envoyer au SVR 2000 – A2 des commandes relatives à son fonctionnement (désactivation/activation, production/maintenance), à son paramétrage,
 - § d'envoyer des alarmes et des prises de vues au centre de traitement, et les fichiers constitués par le SVR 2000 – A2,
 - § d'envoyer sur requête les fichiers d'évènements constitués par le SVR 2000 – A2.
- La vitesse légale autorisée, fixée par le centre de traitement, est transmise au SVR 2000 – A2. Celui-ci calcule la valeur du seuil de vitesse au delà duquel un ordre de prise de vue doit donné, puis transmet cette valeur de seuil de vitesse au MESTA 210,
- Le SVR 2000 – A2 en service ne peut pas être raccordé à un périphérique de commande local tel que une souris et un clavier,
- La suppression de deux connecteurs DB9 et de deux connecteurs type USB, ainsi que l'ajout de deux connecteurs type IEEE 1394 pour le flux vidéo et de deux connecteurs type BNC pour la synchronisation des prises de vues; seule la paire de connecteur IEEE et BNC repérés 1 sont actifs sur le SVR 2000 - A2

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION :

Le manuel d'utilisation du cinémomètre SAGEM MESTA 210 est complété par le manuel correspondant à l'utilisation du dispositif POSITIVE type SVR 2000 – A2.

La station d'exploitation des prises de vues est détenue par un centre de traitement. Elle a pour fonction de collecter les fichiers (prises de vues et données d'infraction) dans les dispositifs SVR 2000 – A2 et de les exploiter. Elle n'est pas couverte par le présent certificat.



Le SVR 2000 – A2 fonctionne désormais selon l'un des deux modes de fonctionnement prévus (« production » ou « maintenance ») et selon l'un des deux états « activé » ou « désactivé » :

- La notion d'état « activé » ou d'état « désactivé » se traduit par le fait que le SVR 2000 – A2 prend en compte ou ignore les données et ordres issus du MESTA 210,
- En mode « production » le SVR 2000 – A2 génère des fichiers d'infraction chiffrés transmis par la suite au centre national de traitement. En mode « maintenance », le SVR 2000 – A2 génère des photos de test stockés localement puis transmises au centre de maintenance.

Lors du passage du mode « maintenance » au mode « production », le SVR 2000 – A2 supprime automatiquement les photos de test stockées localement.

Le cadrage et la mise au point de la caméra est uniquement possible en mode « maintenance activée ». La visualisation des photos de test se fait au moyen d'un écran connecté à la prise VGA. Lorsque le SVR 2000 – A2 est en mode « maintenance activée », les deux images prises après déclenchement par le cinémomètre sont affichées successivement pendant 5 secondes. L'utilisateur peut également parfaire les réglages optiques (netteté, luminosité, focale) et contrôler son alignement.

SCELLEMENTS :

Les dispositifs de scellement du cinémomètre SAGEM type MESTA 210 sont identiques à ceux des décisions précitées.

Les logiciels contenus dans le dispositif POSITIVE type SVR 2000 – A2 ne peuvent être remplacés ou modifiés que par le fabricant. La mise à jour des logiciels, dont les sommes de contrôle sont fournies en annexe, n'est pas possible par téléchargement depuis une liaison sécurisée.

La version du logiciel porte l'identifiant 3.0. Cette version du logiciel est associée aux sommes de contrôle fournies en annexe n°1 du présent certificat. La visualisation de ces sommes de contrôle, par des agents de l'Etat chargés du contrôle des instruments de mesure, est réalisée conformément aux dispositions de la procédure URD09/NI/04/0589.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le nom du fabricant POSITIVE, la désignation commerciale du dispositif "SVR 2000 – A2 " et son numéro de série sont inscrits sur une étiquette, ou une plaque rivetée, sur le boîtier du dispositif SVR 2000 – A2.

Les inscriptions réglementaires portées sur le cinémomètre SAGEM type MESTA 210 sont inchangées, notamment le numéro de décision d'approbation, de certificat d'examen de type, figurant sur la plaque d'identification de l'instrument, à savoir :

- n° 03.00.251.004.1 du 6 octobre 2003 pour le cinémomètre MESTA 210.

Le numéro et la date du présent certificat seront reportés sur le carnet métrologique des instruments équipés du dispositif POSITIVE type SVR 2000 – A2.



DÉPÔT DE MODÈLE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D090970-D17 et chez les fabricants. De plus, la procédure URD09/NI/04/0589 est déposée auprès de la Sous-direction de la métrologie.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 octobre 2013.

ANNEXES :

- Sommes de contrôle du logiciel SVR SA-A version 3.0,
- Reproduction d'une prise de vue issue du dispositif SVR 2000 – A2.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification



Annexe n° 1 au certificat n° F-04-J-1405 du 17/12/ 2004

Sommes de contrôle du logiciel SVR SA-A version 3.0

bc7802b57cc74c94d2b038233a64c941 charset.dll
0727d1e812841cecca5d6618351d95c5 csa_crypto.dll
16a61d66d91ec125c9c0f489f501a49f FreeImage.dll
d0aaae16ba162dd89d646887f1539855 gdiplus.dll
d7cbbedfad7ad68e12bf6ffcc01c3080 iconv.dll
1127800f0fec4251488aa39c59113e28 libxml2.dll
f35a584e947a5b401feb0fe01db4a0d7 mfc71.dll
2ada914bdd813631aab2882d51d7a24a mfc71d.dll
7b93c623333f121dc9e689ccb1b7a733 mfc71u.dll
86f1895ae8c5e8b17d99ece768a70732 msvcr71.dll
40d72771ded1a9b92110a20e65cd15e9 msvcr71d.dll
1028fc29b99022a877001a636282b57c paramSvr.dll
84dfbed9fa377e4c41b05bba15ac6efe RL_XML_DLL.dll
95f905116c3df39835af50a54c22d4ee Serial_Dll.dll
87eddceb9d22c129e386e652c5cda521 zlib.dll
eee6569eb9875db9a9efc25252937eff svr.exe

Annexe n° 2 au certificat n° F-04-J-1405 du 17/12/ 2004

Reproduction d'une prise de vue issue du dispositif SVR 2000-A2

